



10/09/2026 - V4
(1) à « l'année » du 14 septembre au 18 juin, hors périodes de vacances scolaires et semaines neutralisées (cf. calendrier général)
(2) ces cycles sont renouvelables. Attention, seulement les deux premiers cycles sont aidés par Planeth Patient
(3) pour les membres ne s'inscrivant pas au tennis « à l'année », tous les tarifs intègrent, pour être membre ou inscrit au TCC, une quote-part de « cotisation Club » incluse dans le montant de la première activité choisie
(4) remises accordées par personne en cas d'inscriptions multiples à « l'année » - aquatiques (hors Aquaconfiance, Aquasanté et Natation) - tennis - fitness :
* tennis + 1 activité aqua / fitness : - 51 € * tennis + 2 activités aqua / fitness : - 71€
* 2 activités aqua / fitness : - 31 € * 3 activités aqua / fitness : - 51 €
Le montant des remises sera remboursé par le club une fois les paiements effectués. RIB à transmettre au club SVP.
(5) Pour tous les membres âgés de 16 ans et + le jour de l'activité, ces formulent incluent 2 heures/semaine d'accès libre Piscine et Sauna gratuites pendant leurs périodes de cotisations
(6) Possibilité de participation de PLANETH PATIENT (pour 2 x 10 séances maximum sur la base de 5 €/séance réalisée)
(7) à partir de 16 ans à la date du premier jour du stage
(8) en cas de demande de changement de formule en cours d'année, frais de dossier forfaitaires de 30 € par changement
PARRAINAGE : tout membre du TCC en 2026 qui parraine un nouveau membre s'inscrivant en 2027 à une activité à l'année (tennis, école de tennis jeunes, aquatiques ou fitness) bénéficie sur sa cotisation 2027 d'une remise correspondant à 10% du montant de la cotisation d'une seule activité amenée (celle au montant le plus élevé). et ce jusqu'au 30 septembre 2026